

COMMUNE du MENIL

Pour insertion en rubrique locale

L'INSEE réalisera, tout au long de l'année, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités, ...).

Elle fournira également des renseignements originaux sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle l'accréditant, se présentera donc chez les personnes retenues dans l'échantillon, qui auront été avisées de son passage, pour leur poser une série de questions relatives à cette enquête.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent déjà bien ce dispositif.

L'enquête est obligatoire et les données restent confidentielles.

Nous remercions par avance de donner le meilleur accueil aux enquêteurs.